

CRÉATRICES D'AVENIR

LE PRIX DE L'ENTREPRENARIAT FÉMININ EN ÎLE-DE-FRANCE



Paris, le 15 mai 2012

Lancement de la 2^e édition du concours Créatrices d'Avenir Le prix de l'entrepreneuriat féminin en Île-de-France



APPEL A CANDIDATURES !

Vous êtes une femme,

Vous êtes sur le point de créer ou avez déjà créé ou repris une entreprise en Île-de-France,
Vous dirigez une entreprise de transport, de loisirs, de nettoyage, de commerce de proximité,
d'insertion, etc...- Créatrices d'Avenir n'exclut aucun domaine-

Inscrivez vous dès maintenant pour candidater à l'un des 5 prix « Créatrices d'Avenir » sur

www.iledefranceactive.fr

Une initiative organisée par **Ile de France Active** (IDFA), financeur solidaire pour l'emploi et soutenue par de nombreux partenaires : la **Préfecture de la Région d'Île-de-France** [Direction Régionale aux Droits des Femmes (DRDFE), Direction Régionale de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale (DRJSCS) et Direction Régionale des Entreprises, de la Concurrence, de la Consommation, du Travail et de l'Emploi (DIRECCTE)], le **Conseil Régional d'Île-de-France**, la **Caisse des Dépôts**, la **Fondation Raja**, la **Caisse d'Epargne Île-de-France**, le **Palais Brongniart**, la **RATP**, l'Agence **RBMG**.

Fort du succès de la 1^{ère} édition qui avait suscité près de **300 candidatures**, Île-de-France Active (IDFA), acteur majeur du financement solidaire en Île-de-France, et ses partenaires publics et privés, s'unissent à nouveau en 2012, et lancent la nouvelle édition du concours de **la création d'entreprise à destination des femmes en Île-de-France** : Créatrices d'Avenir. **Cinq prix** récompenseront les initiatives les plus prometteuses dans ce domaine pour une dotation totale de **24 000 €**.

« En 2012, nous entendons à nouveau prouver le dynamisme des femmes, porteuses de projets ambitieux et pérennes, mais aussi promouvoir la pertinence des solutions de financement (dont le FGIF), qui existent aujourd'hui pour les accompagner dans leur démarche et mettre en exergue l'importance de la bancarisation pour un parcours d'entrepreneure réussi » explique Anne-Sophie CASTEIGT, directrice d'Ile-de-France Active

UN CONCOURS OUVERT A TOUTES CELLES QUI ENTREPRENNENT EN ÎLE-DE-FRANCE

Toutes les femmes qui ont créé ou repris une entreprise en **Île-de-France** depuis le **1^{er} Janvier 2010**, ainsi que les créatrices **en cours de montage** de leur projet, sont invitées à **déposer leurs dossier de candidature** jusque la date butoir du **20 septembre 2012**.



Un jury, composé de professionnel-le-s, se réunira le **2 octobre** prochain pour désigner les finalistes, qui passeront en audition le **8 novembre** devant le jury final. La remise des prix se déroulera, quant à elle, le **17 décembre 2012** dans le salon d'honneur du **Palais Brongniart (Paris)**.

CINQ PRIX, D'UNE VALEUR TOTALE DE 24 000€

Récompenseront cinq créatrices ou repreneuses dans les catégories suivantes :

Prix du FGIF	récompensera une lauréate encore en phase de projet ou de moins de 6 mois d'activité(*) , en cours d'accompagnement par un réseau et pouvant bénéficier d'une garantie FGIF,
Prix des Métiers non traditionnellement féminins	récompensera une dirigeante d'entreprise ayant créé entre le 01/01/2010 et le 30/03/2012 , dans un métier majoritairement exercé par des hommes
Prix de l'Innovation	récompensera une entreprise innovante créée entre le 01/01/2010 et le 30/03/2012 . L'innovation peut être technologique, organisationnelle, sociale, ou bien encore relever d'un nouveau modèle d'affaires
Prix Entreprendre dans nos quartiers	récompensera une entreprise créée entre le 01/01/2010 et le 30/03/2012 , implantée notamment dans un quartier prioritaire au titre de la politique de la ville ou portée par une dirigeante d'entreprise résidant dans un de ces quartiers
Prix des Commerces et Services de proximité	récompensera une dirigeante d'entreprise ayant lancé un commerce ou un service de proximité entre le 01/01/2010 et le 30/03/2012

() C'est-à-dire les entreprises dont la date de création est postérieure au 30/03/2012.*

REMISE DES DOSSIERS DE CANDIDATURE :

Pré-candidature en ligne et téléchargement du dossier sur www.iledefranceactive.fr

Envoi des éléments complémentaires par mail à creatrices-davenir@iledefranceactive.fr, ou par courrier à l'adresse : **Île-de-France Active – « Créatrices d'avenir » / 155 rue de Picpus – 75012 Paris**

REUNIONS D'INFORMATION :

Afin d'aider les candidates à remplir leur dossier de candidature, des réunions d'information se tiendront dans les départements franciliens au cours du mois de juin.

=> **Renseignements et inscriptions au 01 44 73 84 00**

Contact presse – Profile PR

Tél. : **01 56 26 72 00** – www.profilepr.fr

Marion Chanson – mchanson@profilepr.fr

Anne-Laure Coccia – alcoccia@profilepr.fr

Pour télécharger les visuels :

[cliquez ici](#)